

ÉCOLE LES-ENFANTS-DU-MONDE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT Réunion de 27 septembre 2022, 18h00 PROCÈS-VERBAL

1. Mots de bienvenue / ouverture de l'assemblée / présence et quorum

Mme Gaigeard souhaite la bienvenue à tous. L'assemblée est ouverte à 18h00 et nous avons quorum.

Isabelle Gaigeard,	Katherine Steger
directrice	
Emmanuelle Gely,	Joana Talafré
directrice adjointe	
Alain Boucher,	Danielle Dennie
responsable du SDG	
Carolina Tentiu,	Geneviève Huard
enseignante	
Patrick Filmonor,	Lara Rose
enseignant	
Sheila Deslandes,	
enseignante	
Claire Gource,	
enseignante	

- 2. Présentation des membres
- 3. Nomination aux postes de présidence, vice-présidence et de secrétaire

Nominations des personnes suivantes : Madame Joana Talafré, Présidente Madame Katerine Steger, Vice-présidente M. Patrick Filmonor, Secrétaire



- 4. Adoption de l'ordre du jour L'ordre du jour est adopté à l'unanimité
- 5. Adoption du PV du 8 juin 2022 Adoption du PV à l'unanimité
- 6. Période réservée au public Madame Steger a fait remarquer qu'il n'y a pas beaucoup de parents qui utilisent la boite courriel du CÉ.

Question relative au cours d'art dramatique. À cause de la fermeture d'une classe, l'an dernier dû à la baisse de clientèle, et pour garder la stabilité de notre personnel, l'équipe-école a choisi de couper dans l'art dramatique. Avec 3.90 cette année, on a choisi de faire la répartition de la manière suivante : 100% en musique, 100% en arts plastiques, 100% en éducation physique, 70% d'anglais et 20% d'art dramatique.

- Calendrier des réunions
 Approbation du calendrier des réunions
- 8. Pour approuver
 - a. Sorties éducatives et culturelles dans le quartier : toutes les sorties sont payées par des fonds alloués à l'école
 - b. Sorties SDG : le cout des sorties a un peu augmenté avec la hausse du tarif des autobus)

Les sorties sont approuvées.

- 9. Pour adopter
 - a. Règles de régie interne : adoption des règles par tous les membres.
 - b. Frais de fonctionnement du CÉ: Une enveloppe de 400\$ est allouée par le ministère. Proposition qu'une partie de cet argent soit allouée à la fête des finissants et le reste pour la réunion en présentiel à la fin de l'année. La proposition est adoptée à l'unanimité.

c. Tarification des journées pédagogiques du SDG:
Le ministère demandait une augmentation entre 10,75\$ et 15,30\$ pour les journées pédagogiques du SDG. Les directions du quartier se sont consultées et ont décidé de proposer au CÉ, une augmentation de 11\$. La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Pour être proposé ou informé

- a. Fonctions et pouvoirs des conseils d'établissement des écoles : Mme Gaigeard présente le document et informe les nouveaux membres de la formation obligatoire en tant que nouveau membre à un CÉ.
- b. Projet éducatif : La journée pédagogique du 25 novembre sera consacrée au projet éducatif.
- c. Règlements du SDG : Les règlements seront apportés par Alain au prochain CÉ.
- d. Formulaire de conflit d'intérêts (déclaration des membres).
- e. PTRDI : Le formulaire du PTRDI a été rempli et approuvé.
- 11. Varia: Question relative aux travaux de construction. Les appels d'offres prévus pour fin octobre et novembre. Les travaux devraient débuter en mars. Isabelle Gaigeard nous informe que les travaux ont été reportés dû au désistement de la Ville de Montréal au projet initial.
- 12. Levée de l'assemblée

Isabelle Gaigeard, Directrice Joana Talafré, Présidente